

UNIVERSITE D'AUVERGNE – CLERMONT I - FD 1
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

EXAMEN D'ENTREE A L'E.F.A.C.S.
SESSION 2007

DROIT COMMUNAUTAIRE ET EUROPÉEN

Commentez cette affirmation :

« ...le droit communautaire ne peut rester un droit commun qu'à la seule condition qu'il prime sur les droits nationaux.»

Claude Blumann, Louis Dubouis (Droit institutionnel de l'Union européenne)